

2 juin 2015

Procès-verbal de la session ordinaire du Conseil de Saint-Ignace-de-Loyola, tenue le 2 juin 2015 à 20:00 heures à l'endroit ordinaire du Conseil, à laquelle sont présents :

M. Jean-Luc Barthe, maire.

Dame Nathalie Ross, conseillère.

MM. Serge Lacoursière, Christian Valois, Daniel Valois et Alain Deguise, conseillers.

Absente : Dame Sylvie Boucher, conseillère

Formant le quorum, le maire ouvre la session et fait la prière d'usage.

2015-098

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Nathalie Ross et secondé par Alain Deguise et résolu unanimement que l'ordre du jour est adopté tel que présenté.

2015-099

Période de questions portant sur l'ordre du jour

Aucune question sur l'ordre du jour.

2015-100

Adoption du procès-verbal du 5 mai 2015

Il est proposé par Serge Lacoursière et secondé par Christian Valois et résolu unanimement que le procès-verbal du 5 mai 2015 est adopté sans amendement.

2015-101

Comptes à payer liste 2015-06

Il est proposé par Nathalie Ross et secondé par Alain Deguise et résolu unanimement que les comptes figurant sur la liste 2015-06 au montant de 65 925,96\$ sont adoptés et que la secrétaire-trésorière est autorisée à payer ces comptes.

2015-102

Dépenses incompressibles – Mai 2015

Il est proposé par Christian Valois et secondé par Daniel Valois et résolu unanimement que le rapport des dépenses incompressibles pour le mois de mai 2015 au montant de 34 041,94\$ est adopté sans amendement.

2015-103

Nommer membre du Comité consultatif d'urbanisme

Il est proposé par Nathalie Ross et secondé par Christian Valois et résolu unanimement de nommer monsieur Clément Plante, membre du Comité consultatif d'urbanisme jusqu'en juin 2017.

2015-104

Mandater la firme Beaudoin-Hurens-mise à jour du plan d'intervention-étape 3

Attendu que le ministère exige depuis le 1^{er} janvier 2014 que les municipalités effectuent la mise à jour de leur plan d'intervention pour effectuer les demandes dans les différents programmes de subvention soit le TECQ, le PIQM et le PRIMEAU;

Attendu que ledit plan a pour objectif principal d'identifier les infrastructures désuètes qui nécessitent un remplacement et il peut se faire en trois étapes;

En conséquence, il est proposé par Serge Lacoursière et appuyé par Nathalie Ross et résolu unanimement de mandater la firme Beaudoin Hurens pour la troisième étape soit, la préparation du plan d'intervention au coût de 8 500,00\$ plus taxes.

2015-105

Offre de service – Pavage Rocheleau Inc.

Il est proposé par Christian Valois et secondé par Daniel Valois et résolu unanimement de mandater la compagnie Pavage Rocheleau Inc. pour les réparations d'asphalte (2 sur rang St-Michel, 2 sur rang St-Isidore, 1 Chemin de la Traverse et le centre d'une partie de la rue Charpentier. Au coût de 6 580,00\$ plus taxes.

2015-106

Demande de soumission – ouverture chemin d'hiver de tolérance

Il est proposé par Alain Deguise, appuyé par Christian Valois et résolu unanimement de demander des soumissions sur invitation pour le déneigement de la rue desservant les numéros civiques 1167 à 1187-A, rang Saint-Michel d'une longueur de 0.4 km aux personnes suivantes :

Monsieur Réjean Saint-Martin, 1438, Rang Sainte-Marie;

Monsieur Alfred Bergeron, 1391, Rang Saint-Michel;

Ferme des Iles 1996, 1349, Rang Saint-Michel;

Monsieur Jonathan Piette, 319, rue Guèvremont;

Monsieur Marc-Henri Gladu, 84, Rang Saint-François.

Cet appel d'offres est pour une durée de trois (3) ans et les soumissions seront ouvertes le jeudi 25 juin 2015 à 10 :00 heures.

2015-107

Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal

Attendu que le rang Saint-Isidore et la rue Charpentier nécessitent des travaux d'entretien, il est proposé par Daniel Valois et secondé par Nathalie Ross et résolu unanimement que la municipalité de Saint-Ignace-de-Loyola demande à Monsieur André Villeneuve, député de Berthier ainsi qu'au ministère des Transports une aide financière au montant de 75 000,00\$ pour soutenir les efforts de la municipalité à maintenir son réseau routier sécuritaire.

2015-108

Demande de permis - alcool

Attendu qu'une demande pour deux (2) permis de brasseries dont un (1) avec spectacles sans nudité et un (1) sur terrasse a été faite à la Régie des alcools, des courses et des jeux pour le 135, chemin de la Traverse à Saint-Ignace-de-Loyola ; en conséquence il est proposé par Nathalie Ross et secondé par Alain Deguise et résolu unanimement que la Municipalité de Saint-Ignace-de-Loyola ne s'objecte pas à l'émission de ces deux (2) permis.

2015-109

Dépôt du certificat – Règlement numéro 468-2015(Emprunt 350 000,00\$)

Le secrétaire-trésorier dépose le certificat de la tenue du registre pour les personnes habiles à voter sur le règlement numéro 468-2015, (emprunt, financement du programme de mise aux normes des installations septiques) à l'effet que zéro (0) personne, se sont inscrites afin que ledit règlement fasse l'objet d'un scrutin référendaire. Le nombre requis n'ayant pas été atteint, le règlement est réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

2015-110

Demande d'adhésion au service incendie de la MRC D'Autray

Considérant que la municipalité de Berthierville a informé les trois autres municipalités membres de la RIMB de son intention de ne pas renouveler l'entente pour la protection contre les incendies;

Attendu que la RIMB a présentement une entente avec le service d'incendie de la MRC de D'Autray et que présentement nous sommes supervisés par eux pour l'ensemble des opérations et interventions requises afin d'assurer la protection contre les incendies sur notre territoire;

Attendu que la municipalité de Saint-Ignace-de-Loyola considère que le service incendie de la MRC de D'Autray correspond à nos besoins en matière de service incendie et selon le schéma de couverture de risque;

En conséquence, il est proposé par Daniel Valois et secondé par Serge Lacoursière et résolu unanimement :

- Que le conseil municipal de Saint-Ignace-de-Loyola fasse la demande à la MRC de D'Autray afin que notre municipalité puisse être desservie par le service incendie de la MRC de D'Autray dès la dissolution de la RIMB selon les termes d'une entente qui restera à définir entre les parties.
- Qu'une copie de la présente résolution soit envoyée aux municipalités suivantes : La Visitation de l'Ile-Dupas, Sainte-Geneviève-de-Berthier et la ville de Berthierville et la MRC de D'Autray.

2015-111

Remboursement – kilométrage

Il est proposé par Christian Valois et secondé par Alain Deguise et résolu unanimement que le remboursement des frais de kilométrage à partir du 3 juin 2015 sera de 0,46\$ du kilomètre.

2015-112

Remboursement d'une partie des factures Dame Louiselle Plourde

Attendu que Dame Plourde a dû faire intervenir un plombier ainsi qu'une firme afin de dégeler sa conduite d'eau potable cet hiver, mais que le problème était en majeure partie dans la section de la municipalité, en conséquence, il est proposé par Serge Lacoursière et secondé par Christian Valois et résolu unanimement de rembourser un montant de 500,00\$ à Dame Plourde sur un montant total de 777,22\$.

2015-113

Règlement d'emprunt RIMB

Attendu que deux (2) règlements d'emprunt viennent à échéance en 2015 à la RIMB pour un total de 285 500\$ et la part de la Municipalité de Saint-Ignace-de-Loyola est de 62 039,15\$ soit 21,73% ; en conséquence, il est proposé par Daniel Valois et secondé par Christian Valois et résolu unanimement de payer ce montant à même le surplus accumulé.

2015-114

Programme d'échange d'emploi d'été pour étudiant – 2015

Attendu que la municipalité de Saint-Ignace-de-Loyola a l'opportunité de participer à ce programme qui consiste à embaucher un étudiant au salaire minimum à raison de 35 heures/semaine pour une durée de six (6) semaines et que le salaire nous sera remboursé par le YMCA ; en conséquence, il est proposé par Serge Lacoursière et secondé par Nathalie Ross et résolu unanimement d'autoriser Mélanie Messier et Fabrice St-Martin à signer le contrat pour et au nom de la municipalité.

2015-115

Roulotte Paul-Buissonneau

Attendu que la municipalité de Saint-Ignace-de-Loyola désire réserver la roulotte Paul-Buissonneau pour le 20 juin 2015 au coût de 2 000\$ et qu'un montant de 1 000\$ nous sera remboursé par la MRC de D'Autray, en conséquence il est proposé par Christian Valois et secondé par Alain Deguise et résolu unanimement d'autoriser Fabrice St-Martin à signer le contrat d'engagement.

2015-116

Demande de l'École Saint-Joseph - Pacte rural

Considérant qu'il y a un nouveau programme de subvention du Pacte rural disponible à la MRC de D'Autray ;

Considérant que l'argent disponible a été divisé selon les territoires des municipalités composant la MRC de D'Autray ;

Considérant qu'un montant de 14 303,95\$ est réservé pour des projets touchant le territoire de la municipalité de Saint-Ignace-de-Loyola ;

Considérant qu'une demande de subvention a été faite par Dame Dominique Martin, directrice de l'École Saint-Joseph pour le projet de structure artificielle d'escalade verticale;

Considérant que l'École Saint-Joseph demande un montant de 1 000,00\$, dans l'enveloppe de la municipalité de Saint-Ignace-de-Loyola ;

Considérant que la municipalité de Saint-Ignace-de-Loyola doit émettre à la MRC de D'Autray une résolution appuyant ou non la demande de subvention faite dans l'enveloppe du Pacte rural concernant leur territoire ;

En conséquence, il est proposé par Nathalie Ross et secondé par Daniel Valois et résolu unanimement :

De recommander positivement la demande faite par Dame Dominique Martin, directrice de l'École Saint-Joseph dans l'enveloppe du Pacte rural pour le territoire de Saint-Ignace-de-Loyola au montant demandé de 1 000,00\$.

2015-117

Avis de motion règlement numéro 469-2015

Monsieur le conseiller Daniel Valois donne avis de motion qu'à une séance subséquente, il proposera une modification au règlement de zonage numéro 237, intitulé (Règlement de zonage de Saint-Ignace-de-Loyola) dont l'effet est d'ajouter des articles, 5.1 au règlement pour établir des nouvelles normes concernant les types et usages de certains abris temporaires pour l'hiver, tels que : abris piétonniers, abris de galerie, etc.

2015-118

Dons

Il est proposé par Christian Valois et secondé par et résolu unanimement de faire les dons suivants :

Centre d'Action bénévole D'Autray Inc.	100,00\$
Rendez-vous familial - Loisirs St-Ignace	400,00\$

2015-119

Levée de la session

Il est proposé par Nathalie Ross et résolu unanimement que la session soit et est levée.

Jean-Luc Barthe,
Maire

Fabrice St-Martin
Directeur général

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, soussignée, Fabrice St-Martin, Secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment que la Municipalité de Saint-Ignace-de-Loyola a les fonds nécessaires en rapport avec les résolutions numéros 2015-101, 2015-102, 2015-104, 2015-105, 2015-106, 2015-111, 2015-112, 2015-113, 2015-114, 2015-115, 2015-116 et 2015-118.

Fabrice St-Martin, Secrétaire-trésorier & Directeur Général